ANNEXE 3

Collège Émile ZOLA - SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Restructuration du pôle SEGPA

SEINE-MARITIME

- LE DÉPARTEMENT -

Fiche descriptive d'opération

Restructuration du pôle SEGPA au collège Émile ZOLA à SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Novembre 2026

Département de la Seine-Maritime - Direction des Collèges et de l'Éducation
Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - 76101 ROUEN CEDEX

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION :

Le collège Émile Zola à Sotteville-les Rouen accueille environ 765 élèves dont 60 en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et 13 en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Le Département de la Seine-Maritime a décidé d'inscrire, dans le cadre des gros travaux 2025-2027, une série d'opération dont celle du collège Émile Zola à SOTTEVILLE-LES-ROUEN située dans la métropole rouennaise.

Les bâtiments du pôle SEGPA, comprenant un champ HAS (*Hygiène - Alimentation – Services)* et un champ *Habitat,* sont vieillissants, ce qui génère un grand inconfort thermique pour les élèves et les enseignants.

D'autre part, l'organisation des formations des pôles SEGPA au collège a fortement évolué ces dernières années, les locaux ne sont plus en adéquation avec le référentiel académique en termes de surfaces. Une partie des bâtiments est inutilisée.

Les travaux consistent à restructurer la totalité du bâtiment A du pôle SEGPA afin d'y réorganiser les deux champs de services *Hygiène - Alimentation - Services* et *Habitat*.

D'autre part l'intégralité du bâtiment B devra être déconstruit (partie de 1969 + extension ultérieure). En effet, celui-ci est vétuste, le dimensionnement de la charpente de la partie la plus ancienne ne permet pas d'envisager d'isolation thermique performante et une grande partie de sa surface est inutilisée.
Il a été donc été préféré la conservation et la restructuration du bâtiment A pour répondre aux besoins de l'établissement.

Par ailleurs, la pratique de l'enseignement sportif extérieur se fait régulièrement dans la cour de récréation, ce qui génère des conflits d'usage et restreint l'espace de récréation. La surface libérée par la déconstruction du bâtiment B permettra donc d'implanter un plateau sportif extérieur non homologué.

Enfin, des interventions ponctuelles en lieu et place des équipements sportifs à déposer permettront une végétalisation sobre et simple de la cour de récréation.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION :

Le collège Émile Zola est situé 38 Rue Alexandre Ribot, 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN sur la parcelle cadastrale 000BD925 de 18 874m², zone UE DU PLUI métropolitain à respecter.



LES GRANDES ORIENTATIONS DE L'OPÉRATION :



⇒ Restructuration complète du bâtiment A afin d'y réaménager entièrement les deux champs de service HAS et HABITAT du pôle SEGPA selon les surfaces du référentiel (plateaux techniques, réserves, vestiaires/douches/sanitaires, salles de lancement) intégrant une nouvelle gestion des flux d'accès au bâtiment.

⇒ Rénovation énergétique du bâtiment (privilégiant les solutions passives et naturelles notamment en matière de ventilation) et végétalisation de la toiture.

⇒ Déplacement de certaines fonctions présentes dans le bâtiment A et non liées à la SEGPA (Bureau du CPE relocalisé dans le bâtiment principal externat, ouverture d'une baie vitrée, déplacement de la salle d'étude).

⇒ Déconstruction intégrale du bâtiment B (bâtiment de 1969 + extension ultérieure). Ce dernier comporte des zones amiantées (Cf. DTA et DAAT).

⇒ Aménagement d'un plateau sportif extérieur non homologué, proportionnel, en fonction des disponibilités foncières après déconstruction (configuration probable : 34 x 17 m hors dégagements).

⇒ Création d'un garage de 20 m² pour une voiture de service.

⇒ Intervention ponctuelle dans la cour de récréation (notamment sur les zones libérées après retrait des équipements sportifs du plateau sportif). Une adaptation simple et économiquement maitrisée sera prévue permettant de développer un aménagement (sans végétalisation complète) pour lutter contre la chaleur (par exemple, ilots végétalisés comprenant mobilier types bancs...) en adéquation avec les usages des zones considérées.

L'ensemble des locaux devront être accessibles et par conséquent le maître d'œuvre devra se conformer à la règlementation PMR.

À traiter également pendant ces travaux, les sujets spécifiques désamiantage / plomb ainsi que la mise à jour des plans et éléments de sécurité incendie du site impactés par le présent projet, coordination sécurité et mise à jour du dossier d'identité du SSI.

Les travaux se dérouleront en site occupé et en plusieurs phases afin d'éviter les coûts d'installation et location de locaux provisoires. Le phasage devra être pensé afin d'assurer un fonctionnement optimal de l'établissement pour les deux champs de la SEGPA sans création d'espaces provisoires nécessitant une agilité dans la gestion du chantier en collaboration avec le collège et une sécurité permanente des utilisateurs (élèves, enseignants, agents…) pendant toute la durée de l'opération.

La proposition architecturale (notamment liée à la rénovation de l'enveloppe dans le cadre de la rénovation énergétique) sera sobre et contemporaine, en bonne harmonie avec les bâtiments existants et l'environnement proche, en étant vigilant à conserver le confort apporté en éclairage naturel, en optimisant le confort thermique intérieur (en période hivernale et estivale).

Ces travaux incluent la reprise du terrain et sa mise à niveau ainsi que tous les travaux de VRD nécessaires.

COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le montant maximal des travaux ne devra pas dépasser 1 795 500 € HT soit 2 154 000 € TTC (mois 0 : novembre 2026)

1/ **Restructuration du bâtiment A** pour permettre d'accueillir les 2 activités SEPGA et de répondre aux exigences du décret tertiaire, des règles d'accessibilité et améliorer la fonctionnalité des locaux.
Estimation travaux : 1 722 000 € TTC

2/ **Déconstruction du bâtiment B**
Estimation travaux : 264 600 € TTC

3/ **Création d'un plateau sportif indépendant** de la cour de récréation en lieu et place du bâtiment B et interventions ponctuelles sur la cour de récréation (zones libérées par l'ancien plateau sportif).
Estimation travaux : 168 000 € TTC

















